



VERSAILLES MOBILISEE TANT QUE LE PREMIER MINISTRE NE TIENT PAS PAROLE : LE SOCIAL NE VAUT PAS QUE DALLE

Les personnels du SPIP de Versailles 78 ont pris connaissance de l'arbitrage défavorable rendu par les services du Premier Ministre, ne reconnaissant pas dans nos missions un caractère socio-éducatif. Nous sommes donc exclu.e.s du versement du complément de traitement indiciaire (CTI).

L'ensemble des textes à valeur légale ou réglementaire qui régissent nos missions garantit notre appartenance à la filière socio-éducatif et nous venons par ce tract, le revendiquer à nouveau ! La Direction de l'Administration Pénitentiaire elle-même nous a apporté son soutien dans cette revendication, tant le caractère socio-éducatif n'est plus à prouver.

Le 4 avril 2022, les agent.e.s du SPIP de Versailles, syndiqué.e.s ou non syndiqué.e.s, réuni.e.s en AG ont décidé :

* à la majorité :

de se joindre au mouvement national de **SPIP mort le jeudi 7 avril**, en conséquences, seules les permanences seront assurées (aucun entretien, aucune réunion, aucun appel et aucun mail ne seront traités)

*à l'unanimité dès le jeudi 7 avril :

bandeau permanent de revendication à cette filière et donc à ce CTI dans notre signature mail

boycott des réunions internes

appel à une manifestation nationale à Matignon

appel à un nouveau rappel en masse par mail aux décideurs et décideuses de cet arbitrage

Dès aujourd'hui, appel à signer la pétition <https://chng.it/nm4YP99t5S> afin de revendiquer notre attachement à la filière socio-éducatif et à la revalorisation qui nous est due !

Versailles le 4/04/22
Section Locale CGTIP 78